



AUTISM FRIENDLY ACADÉMIE

PROJET D'ETABLISSEMENT

2024



Cadre juridique et réglementaire

Préambule : Afin de faire face à la situation très préoccupante de la scolarisation et de l'accès à l'emploi des jeunes avec autisme, « Autism Friendly Académie » propose une pédagogie spécialisée, fondée sur la réponse aux besoins spécifiques des jeunes et l'émergence de leurs compétences.

Cet établissement scolaire, lieu de prise en charge adaptée et passerelle vers le monde professionnel, a plus particulièrement pour objectif l'inclusion professionnelle des jeunes avec autisme.

Structure : « Autism Friendly Académie » est gérée de manière désintéressée et reconnue par les partenaires institutionnels. En effet, cet établissement :

- A été créé et est géré par l'association « Sur les bancs de l'école », association de soutien aux familles d'enfants avec autisme, reconnue d'intérêt général, à but non lucratif Loi 1901, existant depuis 2008.
- Est laïc et reconnu par le Rectorat de l'Académie de Paris en tant qu'établissement privé d'enseignement du second degré hors contrat, sous le numéro 0756021M, depuis juin 2019.
- Est reconnu par les Maisons départementales des Personnes Handicapées franciliennes et par Ile-de-France Mobilités, ce qui permet aux familles d'obtenir un soutien pour le financement des frais de scolarité et une prise en charge du transport.

Valeurs : c'est dans ce cadre que l'ensemble de l'équipe de « Autism Friendly Académie » s'engage à respecter les principes énoncés ci-dessous. Ainsi, ce dispositif :

- Est destiné aux jeunes de 12 à 20 ans, présentant des Troubles du Spectre Autistique (T.S.A.), ou plus généralement des Troubles du Neuro-Développement (T.N.D.), en rupture avec le système scolaire.
- Est ouvert à tous les jeunes :
 - Ayant suivi dans leur parcours une scolarité en milieu ordinaire, et pouvant adopter une posture d'apprentissage, sans exigence de niveau scolaire,
 - Ayant la capacité d'intégrer une petite structure sans générer de trouble majeur de vie commune ou de problèmes de sécurité pour les membres du groupe.

Autism Friendly Académie

Adresse : 52 rue Labrouste – 75015 Paris

Tél : 09 87 14 63 93 | contact@autismfriendlyacademie.com

Etablissement géré par l'association « Sur les bancs de l'école »

Siège social - 12bis rue Léon Delhomme - 75015 Paris

Tél : 01 56 23 00 44 | secretariat@surlesbancsdelecole.com

www.surlesbancsdelecole.org

- Est organisé en petits effectifs (12 jeunes maximum par groupe), afin de permettre l'individualisation de l'accompagnement, le suivi et la construction du projet de chaque jeune.
- Peut intégrer des jeunes âgés de 12 à 17 ans, et les accompagner jusqu'à l'âge de 20 ans révolus. La durée de scolarisation dépend de l'âge d'arrivée de chaque jeune et de son projet individualisé.
- Offre à ces jeunes un accompagnement spécialisé, personnalisé et conforme aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (H.A.S.). Ainsi, bien que les modalités d'intervention et les approches soient plurielles, la prise en charge s'appuie de façon privilégiée sur :
 - L'A.B.A. (Analyse appliquée du comportement – Applied Behavioral Analysis) comporte un programme de techniques de modification du comportement et de développement de compétences. Ces techniques visent à modifier les comportements, en diminuant les comportements jugés inappropriés et en augmentant les comportements appropriés, et à développer des compétences, dans le but de favoriser l'autonomie de la personne, son épanouissement personnel, familial et social.
 - Le programme T.E.A.C.C.H. (Treatment and Education of Autistic and related Communication handicapped CHildren – Education structurée) : Cette approche développementale et comportementale consiste à partir des points forts de la personne, rendre la personne plus autonome en structurant physiquement l'espace et le temps afin qu'elle comprenne ce qui l'entoure, ce qu'on attend d'elle, ce qui va arriver.
 - Le P.E.C.S. (Picture Exchange Communication System) : Ce système de communication par échanges d'images vise à apprendre à la personne à initier la communication avec autrui, sur la base de procédures d'enseignement issues de l'A.B.A. et dans le but de disposer d'un système de communication augmentatif (augmente les opportunités de communication orales) ou alternatif (se substitue complètement).
 - Les Habiletés sociales : Ce sont les comportements verbaux et non verbaux résultant de processus cognitifs et affectifs permettant de s'adapter à l'environnement. Il s'agit d'apprendre aux jeunes à mettre en œuvre des compétences de communication dans la vie quotidienne, à utiliser leur communication dans un but social, à apprendre certains comportements sociaux en leur fournissant un support adapté et à comprendre les comportements sociaux des autres.
- Fonctionne en collaboration étroite avec les parents et le jeune, à leur écoute, afin de garantir la co-construction du projet professionnel du jeune.

Vision et organisation : dans le respect de ces valeurs, la vision et les moyens éducatifs pédagogiques sont les suivants.

- Une équipe d'intervenants formés et spécialisés dans l'autisme, garantissant la présence de 2 à 3 adultes pour chaque groupe de jeunes. L'ensemble de ce projet repose actuellement sur les moyens humains suivants :
 - 2 enseignantes spécialisées
 - 4 accompagnantes collectives
 - 1 intervenante en pâtisserie
 - 2 intervenants en informatique

- 1 intervenant en infographie
 - 1 intervenant en sport adapté
 - 1 intervenante en anglais
 - 2 psychologues pour les habiletés sociales
 - 1 psychologue ABA pour la supervision de l'équipe
 - 1 chargée d'insertion professionnelle et recherche de stages
 - Des stagiaires-étudiants en psychologie
- Un dispositif original sur le plan pédagogique avec une pédagogie individualisée, différenciée, adaptée aux besoins de chacun.
- Un dispositif ouvert vers le monde par le biais de l'expérimentation : accès à la culture, à l'art, au sport, aux sciences, à l'histoire-géographie, à la vie civique, etc.
- Un dispositif au contenu pédagogique innovant, offrant une place prépondérante aux outils multimédia et aux nouvelles technologies, au service de la créativité.
- Un dispositif favorisant l'épanouissement et l'autonomie du jeune pour lui permettre de construire son avenir.
- Un dispositif permettant à chaque jeune de développer ses potentialités selon trois axes (voir détails ci-dessous) :
- L'apprentissage adapté : développement des compétences fondamentales du socle commun.
 - Le développement des habiletés sociales, professionnelles et de l'autonomie.
 - Le projet professionnel : construction d'un parcours professionnel personnalisé en milieu ordinaire.

Projet de fonctionnement

Les troubles du spectre autistique regroupent un ensemble de troubles neurobiologiques qui agissent sur le développement et se caractérisent notamment par des dysfonctionnements dans les interactions sociales, la communication, les comportements et les activités. Le terme « spectre » permet d'intégrer toute la diversité de ces troubles et de signifier l'évolution potentielle des personnes au sein de ce spectre.

« Potentiel » et « Évolution » sont particulièrement importants au sein de Autism Friendly Académie. En effet, l'accompagnement adapté et spécialisé proposé vise avant tout de permettre aux jeunes de progresser, développer leurs potentialités et construire ainsi leur projet professionnel.

La plupart des jeunes accueillis ont connu une période plus ou moins longue de déscolarisation, parfois accompagnée de dépression, avant d'intégrer Autism Friendly Académie. Par conséquent, avant de définir le Projet Personnalisé d'Intervention et d'Accompagnement (P.P.I.A.) de chacun, il est absolument nécessaire de créer une dynamique positive autour de l'apprentissage, la relation et l'image de soi.

Le développement des compétences ne pourra effectivement s'opérer chez les jeunes qu'à condition de s'appuyer sur les caractéristiques suivantes, qui représentent donc des prérequis à travailler de façon prioritaire.

- S'épanouir et retrouver confiance en soi.
- Retrouver le plaisir d'apprendre et la motivation.
- S'appuyer sur un environnement adapté avec des rythmes et des modalités adaptés, dans le but d'exploiter son talent ou potentiel.
- Exprimer ses choix et préférences dans la définition de son projet professionnel.

Projet d'accompagnement

Le projet d'accompagnement de Autism Friendly Académie est fondé sur trois axes :

- La pédagogie adaptée : développement des compétences fondamentales
- Le développement des habiletés sociales, professionnelles et de l'autonomie
- Le projet professionnel : construction d'un parcours professionnel personnalisé en milieu ordinaire

1/ Le premier axe permet aux jeunes d'acquérir des compétences fondamentales dans un cadre adapté et en petit groupe avec une pédagogie individualisée, différenciée et innovante. Ainsi, chaque jeune peut progresser en fonction de ses capacités, continuer à apprendre et se mettre à niveau dans des domaines d'apprentissages indispensables à l'exercice d'une activité professionnelle.

2/ Le second axe vise à développer l'autonomie sociale et professionnelle des jeunes. Les ateliers d'habiletés sociales et professionnelles permettent ainsi de travailler les codes sociaux, les codes du monde de l'entreprise, l'autonomie est également travaillée dans les transports, la vie sociale, les achats, etc.

3/ Le troisième axe se définit autour de la construction d'un projet professionnel correspondant aux compétences et aux appétences de chaque jeune. Pour cela, une formation préprofessionnelle est proposée en adéquation avec chaque profil individuel et prenant en compte les caractéristiques des T.S.A., ainsi que les métiers en tension : pâtisserie, informatique/programmation et infographie. Ces propositions pourront être diversifiées avec le développement du projet.

1) La pédagogie adaptée

a) Des programmes adaptés basés sur le socle commun des compétences

(i) Apprentissages fondamentaux

Les apprentissages fondamentaux correspondent aux matières suivantes : français, mathématiques, histoire, géographie, éducation morale et civique, sciences (sciences et vie de la terre et physique-chimie), conversation en langue anglaise et sport adapté. Un programme détaillé des objectifs d'apprentissage de chacune de ces matières est établi chaque année.

Le projet pédagogique garantit à chaque jeune l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ce socle commun rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Il s'acquiert durant les trois cycles d'enseignements :

- cycle 2 (cycle des apprentissages fondamentaux)
- cycle 3 (cycle de consolidation)
- cycle 4 (cycle des approfondissements)

Pour chaque élève, selon son niveau scolaire, Autism Friendly Académie garantit une progression, en s'appuyant sur le socle de compétences du cycle de référence.

Les contenus des enseignements sont ainsi fondés sur le socle de compétences des cycles 2, 3 et 4, puis les programmes de chaque matière sont adaptés compte-tenu de l'hétérogénéité des profils, aussi bien en termes d'âge que de niveau.

Des sorties pédagogiques complètent ce programme, en lien avec les différents thèmes abordés dans toutes les disciplines et ont lieu une fois par semaine tout au long de l'année.

Par ailleurs, les apprentissages proposés sont fonctionnels, c'est-à-dire de nature à être utiles aux jeunes dans leur vie quotidienne et future.

Enfin, malgré la diversité des matières, les apprentissages ne sont pas cloisonnés, bien au contraire, une attention particulière sera systématiquement donnée au sens qui se dégage du programme de formation. Des liens fréquents sont ainsi réalisés entre les différentes matières et les jeunes ont également la possibilité d'utiliser leurs acquis pour de nouveaux apprentissages.

(ii) Projets pédagogiques de fin d'année

Chaque année un projet pédagogique commun est défini et mis en œuvre avec l'ensemble des élèves.

En 2022-2023, ce projet a été consacré à la réalisation de vidéos mettant en scène les élèves de l'Académie.

Les projets pédagogiques de l'année 2023-2024 sont les suivants :

- Création d'un recueil de poèmes écrits par les élèves

L'écriture intime est un moyen privilégié pour mettre en lumière les trésors de notre vie intérieure. Elle est la base de notre créativité, de notre singularité et de notre individualité.

Cette année, les jeunes sont invités à faire un voyage introspectif en soi, parmi l'écriture de poèmes, haïkus et textes rap.

L'atelier d'écriture est tenu le mardi matin. A la fin de l'année, les textes plus significatifs seront rassemblés dans un livre.

- Création d'un livre de recettes de pâtisserie

Les élèves de l'atelier de pâtisserie, sous le guide de leur intervenante, seront amenés à créer un livre de recettes. Le but sera d'écrire des recettes accessibles à tous, notamment à des personnes ayant des troubles du neuro-développement.

b) Une pédagogie différenciée et individualisée

○ Modalités d'enseignement :

- Les enseignements de français, mathématiques et découverte du monde sont réalisés en cours collectif. Le travail en groupe est en effet privilégié, dans la mesure où la discussion et la résolution de problèmes renforcent l'apprentissage chez les élèves.
- Néanmoins, chaque élève bénéficie de supports individualisés afin de pouvoir travailler en groupe. Le thème est effectivement le même pour tous, mais il est notamment possible d'alléger la tâche d'écriture (ex : texte à trous, mots-étiquettes),

de soutenir la compréhension par le biais de guidances visuelles (ex : images, codes couleurs), de séquencer ou encore de reformuler les consignes pour certains jeunes.

○ Méthodes d'enseignement :

Plusieurs méthodes, spécifiquement adaptées aux jeunes ayant des troubles neuro-développementaux, sont utilisées :

- Jeux de rôle : les mises en scène de situations de vie quotidienne permettent aux élèves de développer leurs compétences relationnelles, améliorer la maîtrise du langage oral et d'explicitier les contenus d'enseignement.
- Méthode analogique : remplacer une idée ou un concept complexe par un fait connu et simple qui l'illustre. L'analogie permet de suggérer un contexte familier aux jeunes à partir duquel ils peuvent poser des questions. Grâce à cette méthode, l'insolite devient familier et ludique.
- Méthode interrogative : système de questions/réponses permettant de développer la curiosité. Le questionnement s'appuie sur un socle commun (texte, film, schéma...)
- Méthode démonstrative : faire reproduire un geste ou une technique précise.
- Méthode découverte : apprendre par essais-erreurs, en petits groupes.

○ De la pluridisciplinarité à la transdisciplinarité

Le travail pluridisciplinaire permet d'étudier un sujet à travers différentes disciplines. Néanmoins, l'objectif est d'amener les élèves à porter leur regard de façon transdisciplinaire, c'est-à-dire à aller au-delà des disciplines. La transdisciplinarité est en effet censée construire ses propres contenus et méthodes, à partir des problèmes du monde réel et en exploitant de nombreuses disciplines.

Certains élèves s'arrêteront à la pluridisciplinarité et d'autres parviendront à dépasser les frontières étroites fixées par chaque matière. De manière générale, le travail pédagogique consiste à pourvoir chaque jeune d'un regard unitaire vers les apprentissages, un regard curieux et critique, qui puisse être utile dans leur vie quotidienne et future.

○ Intervention d'experts

L'intervention d'experts dans différents domaines au sein de l'Académie permet aux jeunes d'avoir un regard direct sur le monde du travail. De plus, cela peut permettre de susciter l'intérêt des jeunes et dévoiler des vocations.

c) Des outils adaptés et individualisés

L'objectif est de permettre à chaque élève d'accéder aux savoirs fondamentaux par l'intermédiaire d'outils et d'aménagements adaptés à leurs spécificités.

- Supports écrits : fiches outils, textes illustrés, cartes mentales, images, codes couleur, supports visuels, supports pratiques, etc.

- Supports médias : documentaires accessibles et séquencés, courts métrages animés, présentations Powerpoint accompagnées de questionnaires de compréhension, jeux ludo-éducatifs, etc.
- Outils innovants : le contenu pédagogique offre une place prépondérante aux outils multimédia et aux nouvelles technologies, dans le but de soutenir et développer les apprentissages.

Chaque classe est équipée de tableaux numériques interactifs, qui renforcent grandement la motivation à apprendre chez les jeunes, un vrai levier pour l'apprentissage. De plus, les tableaux numériques encouragent le travail collectif, permettent de créer des cartes mentales visibles à tous et de faire des liens parmi les contenus de différentes matières.

Les élèves ont également chacun un ordinateur portable et des tablettes sont utilisées pour certaines activités. En effet, fréquemment, les élèves ayant des troubles autistiques ont des troubles d'apprentissage associés (notamment dysgraphie et dyspraxie) et l'utilisation de tablettes et outils tactiles aide ces élèves dans leur processus d'apprentissage et leur estime de soi.

d) Un mode d'évaluation des jeunes adapté

Les évaluations sont qualitatives et non quantitatives. Les systèmes de notation n'existent pas chez Autism Friendly Académie.

Il s'agit pour l'équipe d'identifier les points forts et les points faibles de chacun, par le biais de l'observation continue ainsi que l'analyse des réussites et des difficultés.

Deux fois par an (en janvier et en juin), l'équipe rencontre les familles afin d'échanger autour de l'évolution des jeunes et leur remettre un bilan semestriel de compétences.

C'est également l'occasion d'évaluer les programmes scolaires définis. En effet, le réajustement de ces derniers peut tout à fait être envisagé en cours d'année, en fonction de la progression des jeunes et de leurs besoins.

2) Les habiletés sociales et professionnelles

a) Habiletés sociales

- Des ateliers d'habiletés sociales sont proposés avec l'objectif de développer les capacités des jeunes à démontrer un comportement approprié dans une variété de contextes comme à la maison, à l'école et en société.
- Les objectifs de ces ateliers consistent plus particulièrement à :
 - Développer les capacités de communication (compétences conversationnelles)
 - Développer l'empathie et la théorie de l'esprit
 - Maîtriser ses états émotionnels
 - Développer les compétences sociales autour de thèmes comme les relations, l'amitié, les émotions, la conversation, l'argumentation, etc.

b) Habiletés professionnelles : Ici, l'objectif est d'amener les jeunes à être autonomes en milieu professionnel, en leur enseignant le savoir-faire et le savoir-être dans le contexte de l'entreprise.

- Supports imagés explicatifs et exercices de compréhension
- Visionnage de documentaires
- Jeux de rôle
- Mise en situation
- Rédaction de CV et lettre de motivation
- Préparation à l'entretien

c) Autonomie de la vie quotidienne : Il s'agit ici de rendre les jeunes autonomes dans les actes de la vie quotidienne.

- Mobilité et déplacements
- Gestion des achats
- Savoirs administratifs
- Entretien de l'académie
- Autonomie sociale (règles et codes sociaux)

3) Le projet professionnel

a) Formation préprofessionnelle :

- Cette formation s'adresse à tous les élèves : une formation préprofessionnelle est proposée en adéquation avec les spécificités des T.S.A., et choisie en fonction des appétences et potentialités de chaque jeune.
- Les élèves effectuent un choix entre trois domaines professionnels :
 - *Informatique* :
 - Bureautique : outils de production de documents (traitement de texte, tableur), outils de communication (mail), outils de conservation (gestion électronique de documents)
 - Éducation aux médias : savoir utiliser avec discernement les médias
 - Programmation : initiation aux langages et techniques de programmation
 - *Infographie* :
 - Programme de maîtrise en design numérique : introduction à la conception 3D
 - Graphisme de mouvement avec After Effects
 - Notions de base Photoshop
 - Présentation multimédia
 - Constitution d'une bande démo professionnelle
 - *Pâtisserie* :
 - Organisation du poste de travail
 - Application des pratiques d'hygiène
 - Apprentissage des différentes techniques culinaires

Un programme détaillé de chaque formation est établi chaque année.

b) Stages en entreprise

Afin de pouvoir construire son projet professionnel de manière progressive, chaque jeune bénéficie de stages en milieu ordinaire à partir de 16 ans, avec les adaptations nécessaires à ses besoins :

- Durée du stage : l'année scolaire ou 1 semestre
- Rythme de stage : 1 demi-journée à plusieurs journées par semaine en fonction des particularités de chaque jeune et de l'avancée du projet professionnel.
- Accompagnement individuel en stage au départ puis retrait progressif pour développer l'autonomie.
- Dans le cadre de la recherche de structures de stage, un bilan de compétences et un accompagnement individuel sont pris en charge par les intervenants de l'équipe.

c) Voies d'orientation

Trois modalités d'orientation peuvent être proposées. La solution préconisée sera sélectionnée en fonction du profil, des besoins et du choix de chaque jeune, en concertation avec sa famille et l'équipe éducative.

Pour toutes ces voies, **il est recommandé que le jeune obtienne la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)**, qui permet de faciliter l'accès à un nouvel emploi ainsi que l'obtention d'aménagements pour les formations et examens. Ce statut peut être demandé à partir de 16 ans.

1) Obtenir un diplôme professionnel

- **Le Certificat d'Aptitude Professionnelle : C.A.P. Pâtisserie.**

Voir note détaillée sur les modalités d'inscription et de passation de ce diplôme.

- Autres diplômes professionnels envisageables. :

- **Le C.Q.P. – Certificat de Qualification Professionnelle** qui permet de faire reconnaître les compétences et savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier (certificats inscrits au RNCP). Le C.Q.P. peut être validé en entreprise ou en alternance dans un CFA.
- Dans les domaines informatique et infographie, le C.A.P. n'existe pas. **Des formations** pourront être validées durant la scolarité au sein de Autism Friendly Académie donnant lieu soit à **une certification soit à un diplôme reconnu par le RNCP** (ex : formations ORSYS, DUPRAL...) Ces formations seront proposées en fonction du profil de chaque élève.

2) Obtenir un diplôme académique

- Formations envisageables :

- **CFG** (certificat de formation générale), **Brevet des collèges général ou professionnel, pré D.A.E.U. et/ou D.A.E.U.** (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires).
- Brevet de technicien supérieur (B.T.S.), Universités (possibilités d'aménagements – dispositifs spécifiques type Aspie friendly).

- Profils concernés : avoir pleinement profité de l'accompagnement adapté et spécialisé au sein de Autism Friendly Académie, de sorte que le jeune puisse réintégrer le milieu ordinaire, fonctionnement intellectuel de bon niveau, capacités d'apprentissage et d'autonomie significatives.
- Modalités d'accès : préparation des examens en candidat libre ou avec le CNED, en parallèle de Autism Friendly Académie ou filières à intégrer à la sortie de Autism Friendly Académie pour les formations post-bac.

Pour le Diplôme national du brevet général : voir note détaillée sur les modalités d'inscription et de passation.

3) S'insérer professionnellement en milieu ordinaire

Les jeunes qui le souhaitent pourront s'intégrer directement en milieu professionnel ordinaire, après leur parcours au sein de Autism Friendly Académie, sans nécessairement obtenir de diplôme.

- Modalités de professionnalisation
 - Contrat de travail avec les adaptations nécessaires (horaires notamment, accompagnement éventuel...)
 - Contrat de professionnalisation en alternance
- Profils concernés : avoir développé ses compétences professionnelles, son autonomie et ses capacités d'adaptation au cours des stages réalisés à l'Académie de sorte que le jeune n'ait plus besoin d'un accompagnement individuel en milieu professionnel.
- Projet professionnel de sortie en lien avec la formation reçue chez Autism Friendly Académie (domaine pré-professionnel enseigné et stages réalisés) : pâtisserie, informatique, infographie.